

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation No
Camion (châssis)	INTERNATIONAL	2 0 0 4x4	CH 3423 08

Constructeur	INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY, Chicago, Illinois (USA)		
Identification	"200 4x4" sur plaquette du constructeur. - ".Q2A.... .." préfixe au No du châssis		
Plaquette constr.	À gauche, à l'arrière dans la porte		
No du châssis	À gauche, à l'avant latéralement sur longeron		
Ident. du moteur	"V 392 E" à droite, à l'avant en bas sur le bloc (câmes)		
Importateur princ.	Aktiergesellschaft ROHRER-MARTI, Querstrasse 24, 8105 Regensdorf		
Véhicule homologué	4Q2A0DHB 48062	Signes fixes dans code du type '200 4x4' + '.Q2A.... ..'	

<b>CHASSIS</b>	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 6
Direction	mécanique, sur demande avec assistance hydraulique
Transmission	mécanique, toute synchronisée
Nombre de vitesses	2 x 4 Entraînement toutes roues *)
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, expansion interne, assistance par dépression sur toutes les roues
Frein auxiliaire	circuits 1 + 2 du frein de service
Frein d'arrêt	mécanique, expansion interne, sur roues AR
Ralentisseur	
Contrôle 2 circ.	par différence de pression avec lampe-témoin sép.

<b>MOTEUR</b>			
Marque	I H C	Type	V 392 E
Construction	V	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	8
Alésage	104,77	Course	92,86
Cylindrée	6401	CV-impôt	32,60
Puissance en CV	168 SAE-net	à t/min	3600
Bruit	82 dB/A	à t/min	3600
Silencieux	1 pot 630x200x110		
Mesure des gaz	2,5 % CO (800 t/min) + test CVS (USA)**)		
Déparasitage	OCE, annexe 8 chiffre 4 "D"		

<b>CARROSSERIE</b>	
	cabine normale
Nombre de portes	2 Indic. vit. tachygraphe /km/h
Ceintures sécurité	Rétroviseur intérieur+gch+drte
Cale	1/315x150x160 Attelage -
Antivol	

<b>POIDS \$)</b>	avant	arrière	total
Poids à vide	selon carrosserie		
Charge utile	selon carrosserie		
Poids total			
Garantie fabr.	1975	4063	5940
Dimens. pneus	7.50-16 LT	7.50-16 LT	(Variantes
Ply / atü	8 / 4,0	8 / 4,0	voir
Charge pour V max	2200	4200	remarques)
	120	120	

Nombre de places t	3 av 3	centre	ar
<b>DIMENSIONS \$)</b>			
	int.	ext.	
Longueur		5450	Empattements 3335 /
Largeur		2170	/
Hauteur		2000	Voie av 1630 ar 1690
Porte à faux lat.			Voies av - ar -
	av	815	ar -
	ar	1300	Braquage g 17200 d 16700
Distance volant - vers l'avant du véhicule			

Garantie poids remorquable avec frein	
Garantie poids remorquable sans frein	
Garantie poids de l'ensemble	
Poids remorquable testé	
Vitesse maximale selon le constructeur	120 km/h
Vitesse maximale testée	km/h

<u>EQUIPEMENT</u>	§)		
Feux de route		<u>SEALED BEAM DOT</u>	
Feux route compl.			
Feux de croisement		<u>SEALED BEAM DOT</u>	
Feux de position		<u>A (E)</u>	
Feux de brouillard			Feux rouges <u>ULO CH 1 0533 01+</u>
Feux stop		<u>ULO CH 1 0533 01+</u>	Feu de recul <u>2/séparés</u>
Clignoteurs	av	<u>1 (E)</u>	ar <u>ULO CH 1 0533 01+</u>
Catadioptrés	av	<u>1</u>	ar <u>I (E)</u>
Feux de gabarit	av	<u>A (E)</u>	l oui ar
Avert. optique			Eclair. plaque <u>1/sép. à gauche</u>
Essuie-glace		<u>2 balais</u>	<u>avec/sans lave-glace</u>
Avertisseurs		<u>SPARTON H1</u>	(94) dB/A
			( ) dB/A
			( ) dB/A

INDICATIONS pour le PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule	<u>Camion</u>
Marque et type	<u>INTERNATIONAL 200 4x4</u>
Homologation	
No	<u>CH 3423 08</u>
Carrosserie	
Places total	<u>3</u> avant <u>3</u>
Poids à vide	<u>sel.bull.res.</u> Carburant <u>B</u>
Charge utile	<u>sel.vhc.</u> CV-impôt <u>32,60</u>
Poids total	<u>5940</u> Cylindrée <u>6401</u>

REMARQUES, MODIFICATIONS, CONDITIONS et INSCRIPTION dans le PERMIS DE CIRCULATION, page 4:

- \*) Entraînement: sur toutes les roues, les roues avant étant déclenchables
- \*\*\*) La vignette EPA se trouve à gauche, à l'arrière sur le couvercle des soupapes
- +) Variante des feux rouges, stop et clignoteurs: BOSCH K 13282
- §) Les dimensions, les poids et l'équipement doivent être contrôlés.

Lieu et date de l'homologation

, Regensburg, 1.10.74

HOMOLOGATION FEDERALE DES TYPES DE VEHICULES

Camion  
(châssis)

INTERNATIONAL

2 0 0 4x4

CH 3423 08

F I C H E   C O M P L E M E N T A I R E   I

Complément du 30.10.75 - PR      (No du châssis du véhicule expertisé E0350EHB 34 592)

A partir du modèle 1975: préfixe au No du châssis ".035 ..."

Mesure des gaz: conforme aux prescriptions selon ECE-15, modification 01, essais I et III;  
une vignette n'est pas exigée (LFEM No 35 319).